

Politique familiale



Table des matières

Mot du maire	2
Mot du conseiller responsable des questions familiales	2
Historique de la démarche	3
Définition de la famille	3
Portrait de la population caplinoise	4
Objectifs de la politique familiale	4
Champs d'intervention	5
Habitat, Santé et sécurité, Administration municipale	5
Loisirs, culture et sports, Environnement.....	6
Conclusion.....	7
Remerciements	7



Mot du maire

La Municipalité de Caplan s'est donné un défi stimulant : concevoir et créer une politique familiale.

Le conseil a travaillé avec une équipe dynamique pour mener ce merveilleux projet. En se donnant une politique familiale, Caplan veut confirmer son désir de développer l'épanouissement de la famille.

Je veux remercier toute l'équipe qui a travaillé pour réaliser ce magnifique projet.

En terminant, je souhaite que la mise en place de cette politique se reflète sur la qualité de vie et le mieux-être de nos citoyens et citoyennes.

Doris Boissonnault

Maire

Mot du conseiller responsable des questions familiales

Je suis heureux de présenter aux gens de Caplan les résultats du travail fait depuis le début de 2006, par un comité consultatif de la famille formé de membres d'organismes, de citoyens et d'une chargée de projet.

Je remercie tous les gens du comité pour le beau travail accompli et pour l'intérêt démontré pour le mieux-être des familles.

À partir du sondage fait dans la municipalité au cours de l'été 2006 auprès de 150 foyers, nous avons sorti des priorités d'après les résultats reçus; ces priorités ont été présentées au conseil municipal, ceci pour le mieux-être des familles de Caplan et la promotion de la politique familiale municipale.

Raynald Lepage

Conseiller municipal

Historique de la démarche

Le projet visant à mettre en place une politique familiale municipale prend naissance en 2005. À la suite d'une volonté des élus de doter la municipalité d'une politique familiale, une demande de subvention est présentée au ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, dans le cadre du Programme de soutien financier et technique du gouvernement du Québec.

Fin 2005, la demande de subvention pour élaborer la politique familiale est acceptée. Pour s'assurer de la mise en œuvre de cette politique, le conseil municipal nomme un élu à titre de conseiller responsable des questions familiales et engage une chargée de projet.

En février 2006, le comité de la famille voit le jour; il est composé du conseiller responsable des questions familiales, de représentants d'organismes du milieu, de citoyens et de la chargée de projet. Le comité de la famille a essentiellement comme mandat l'élaboration du plan d'action triennal de la future politique familiale.

En mai, les citoyens sont consultés au moyen d'un sondage; 150 foyers ont reçu un questionnaire par la poste. De ce nombre, 90 ont été retournés pour un taux de participation de 60 %. Le but du sondage était de connaître le niveau de satisfaction des citoyens concernant les services municipaux et la vie communautaire et de recueillir les suggestions et commentaires.

À l'automne, les membres du comité famille se rencontrent à quelques reprises et élaborent le contenu du plan d'action triennal de la future politique familiale. Pour les guider et les orienter dans le choix des actions à promouvoir et à mettre en place, le comité a tenu compte essentiellement, des données recueillies lors de la consultation populaire.

En décembre, le conseil municipal se réunit et étudie le plan d'action proposé; il y apporte quelques changements, soit le retrait, l'ajout de mesures ou modifie certaines des actions présentées.

Définition de la famille

La présente politique s'appuie sur une définition de la famille au sens large.

En constante transformation, la famille d'aujourd'hui affiche plusieurs visages et présente des modèles multiples et variés: couples mariés ou en union libre, familles monoparentales, recomposées, d'adoption, en garde partagée ou d'accueil.

Cette définition inclut également les personnes âgées, seules ou en couple, la famille proche ainsi que toutes les personnes vivant hors famille, celles-ci pouvant avoir des liens familiaux sans nécessairement vivre sous le même toit.

Toutes les familles, quelles que soient leur composition ou leur situation, sont visées par le projet de politique familiale.



Portrait de la population caplinoise

Dans le but de dresser un portrait général des familles de Caplan, voici quelques statistiques concernant la population caplinoise et les familles qui la composent.

Population totale	2010
Personnes vivant dans des familles	1670
Personnes vivant hors famille	340
Familles comptant un couple marié	315
Familles comptant un couple en union libre	185
Familles monoparentales	60
Familles avec enfants à la maison	325
Familles sans enfants à la maison	235
Revenu moyen des familles vivant en couple	46 921 \$
Revenu moyen des familles monoparentales	18 375 \$

Composition selon l'âge

0-4 ans	70
5-14 ans	255
15-19 ans	135
20-24 ans	95
25-54 ans	860
55-64 ans	245
65-74 ans	170
75 ans et +	195

Source : Statistique Canada - Recensement de la population - 2001

Objectifs de la politique familiale

Les municipalités, depuis toujours, œuvrent pour les citoyens et les membres de la famille; elles ont un rôle déterminant auprès des populations qu'elles desservent. Ainsi, en se dotant d'une politique familiale, la Municipalité de Caplan s'engage à :

- **Consolider** et améliorer la qualité de vie des familles;
- Offrir un milieu de vie agréable et encore mieux adapté pour tous les membres de la collectivité : enfants, adolescents, parents, aînés;
- **Améliorer** la qualité des services en pensant au bien-être de tous;
- **Développer** et favoriser le sentiment d'appartenance, la solidarité et l'entraide;
- **Encourager** la participation et l'interaction des citoyens de tous les âges;
- **Reconnaître** l'importance de l'intergénération et la contribution des divers groupes d'âges;
- **« Penser et agir famille »**, c'est-à-dire avoir une vision familiale dans l'action municipale.

Champs d'intervention

Voici maintenant les champs d'intervention sur lesquels la municipalité a l'intention d'intervenir, dans le cadre de sa politique familiale : **habitation, santé et sécurité, administration municipale, loisirs, culture et sports, environnement.**

HABITATION	
Objectif	Actions
Favoriser l'accès à la propriété et accroître l'offre de service en habitation	- Offrir aux familles des opportunités et /ou des facilités lors de la construction d'une maison - Poursuivre les démarches entreprises en vue de la construction d'une habitation à loyer modique
SANTÉ ET SÉCURITÉ	
Objectif	Actions
Améliorer la sécurité des personnes, des lieux ainsi que le sentiment de sécurité et promouvoir la santé	- Pour assurer les délais d'intervention les plus courts possibles, effectuer les démarches pour que les services ambulanciers soient présents à Caplan, 7 jours sur 7 - Étudier la possibilité d'offrir aux familles des cours de premiers soins - Poursuivre les démarches en vue d'accroître la surveillance policière sur tout le territoire de la municipalité - Porter une attention particulière au déneigement des trottoirs afin de permettre des déplacements sécuritaires, pour toutes les générations - Offrir aux familles des activités d'information et de sensibilisation, en prévention des incendies - Poursuivre les démarches entreprises en vue d'assurer une eau de plus grande qualité, pour le bénéfice des citoyens
ADMINISTRATION MUNICIPALE	
Objectifs	Actions
Faire connaître les ressources municipales et régionales s'adressant aux familles	- Intégrer dans le Carrousel des capsules d'information d'intérêt familial (nouvelles naissances, décès, gardiens avertis, ...) et un calendrier des activités offertes par la Municipalité et les organismes du milieu
Initier la tenue d'événements et l'offre de service adéquate pour les familles	- Chaque année, organiser une activité spéciale dans le cadre de la Semaine québécoise des familles - Assurer une préoccupation « penser et agir famille » dans la gestion de la municipalité

LOISIRS, CULTURE ET SPORTS

Objectifs	Actions
Consolider, diversifier et accroître l'offre d'activités sportives, culturelles et de loisirs pour tous les résidents et ce, afin de contribuer au bien-être physique et mental de tous	<ul style="list-style-type: none"> -Étudier la faisabilité pour l'aménagement d'une piste cyclable -Demander une augmentation des heures de patinage libre afin de rendre ce sport accessible au plus grand nombre dont les familles avec jeunes enfants -Maintenir le bain libre à la piscine de New Richmond -Former un comité pour mettre sur pied un club de marche -Maintenir les activités suivantes : le Festi-Neige, l'exposition Très-Art en Éveil et l'activité du Père Noël
Entretien et développer les infrastructures et équipements de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> -Entretien les balançoires et les modules de jeux de la plage aménagée et s'assurer de la sécurité de ces derniers -Entretien et améliorer les terrains de soccer
Assurer l'accessibilité aux activités de loisirs aux enfants et aux familles	<ul style="list-style-type: none"> -Maintenir le concept de gratuité pour le bain libre et le patinage ainsi que les tarifs spéciaux pour le mini-golf -Faire les demandes afin d'établir une tarification familiale pour les familles de 2 enfants et plus qui pratiquent un même sport -Faire les démarches requises pour que les résidents de Caplan déboursent les mêmes tarifs pour les cours de natation que les résidents de New Richmond, sans frais supplémentaires pour la Municipalité

ENVIRONNEMENT

Objectifs	Actions
Sensibiliser les familles à l'environnement et solliciter leur participation à des activités afin de le préserver	<ul style="list-style-type: none"> -Organiser une journée grand nettoyage du printemps (fossés, lieux publics) -Chaque printemps, organiser une séance d'information sur le compostage domestique et la protection de l'environnement -Recruter une équipe de personnes intéressées à démarrer un Club 4-H -Assurer la propreté des plages
Améliorer la qualité de vie en misant sur la réduction du bruit	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre les mesures nécessaires pour inciter les camionneurs à ne pas utiliser le frein moteur, dans les zones résidentielles

Conclusion

La politique familiale et son plan d'action ont été adoptés par le conseil municipal le 22 janvier 2007. Soucieux d'assurer un suivi, des membres du comité famille ont décidé de poursuivre leur engagement afin d'évaluer les progrès dans l'application de la politique familiale, d'en suivre les développements et si nécessaire, d'orienter et de réviser certaines actions.

Caplan est une municipalité qui offre déjà beaucoup à ses citoyens; en se dotant d'une politique familiale, la Municipalité s'engage à offrir encore plus et à être à l'écoute des nouvelles réalités et des besoins de ses familles. Le plan d'action triennal adopté par le conseil municipal a établi des mesures concrètes pour favoriser l'atteinte des objectifs. La Municipalité compte sur la participation du plus grand nombre pour l'aider à réaliser sa première politique familiale; les employés municipaux, l'O. T. J., la Sûreté du Québec, les pompiers volontaires, les organismes du milieu et toutes les personnes intéressées à améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes de Caplan.



Remerciement

La Municipalité de Caplan tient à remercier ceux et celles qui ont participé à l'élaboration de la politique familiale et ont contribué généreusement à sa concrétisation.

Monsieur Raynald Lepage

Conseiller municipal - Président du comité

Madame Lisette Arseneault

Club des 50 ans et + l'Amitié

Monsieur Émilio Babin

Chevaliers de Colomb

Madame Janique Bernard

École Cap-Beau-Soleil

Madame Lisette Bernard

Maison des Jeunes La Virée

Madame Colette Bertrand

Bibliothèque Jeanne-Ferlatte

Madame Maud Cyr

Citoyenne

Madame Réjeanne Henry

Cercle des Fermières

Madame Annie Robichaud

O.T.J. de Caplan

Monsieur Alvin Doucet

Carrefour Action municipale et famille

Madame Diane Grenier

Chargée de projet

